

Observatoire des pratiques de **presse lycéenne**

Accompagner un journal lycéen



Accompagner un journal lycéen

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne s'est fixé pour mission, entre autres, d'organiser l'information de tous (élèves, directions d'établissement, enseignants et autres personnels, parents d'élèves...) en matière de presse lycéenne. Il veut encourager, à tous les niveaux, le dialogue et la prévention des situations de crise entre les acteurs de la vie scolaire.

Régulièrement, le site internet de l'Observatoire propose réflexions et approfondissements relatifs aux questions sur la presse lycéenne, reprenant les propositions de ses membres sur des questions qui ne sont pas directement traitées par les textes.

INTRODUCTION

Les élèves font régulièrement appel, lors du lancement d'un projet de journal, à un accompagnateur, personne qu'ils ont identifiée comme ressource au sein de l'établissement, pour les aider dans la réalisation d'un projet qui leur ressemble.

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne encourage les accompagnateurs à se positionner comme des **ressources enrichissantes**, précieuses pour le projet, faisant preuve d'une capacité d'adaptation et s'inscrivant dans une **démarche garantissant les libertés des lycéens, favorisant leur libre expression et leur autonomie** mais aussi facilitant l'inscription du projet dans l'établissement.

L'Observatoire a choisi de s'adresser par ce mémo à tous les membres de la communauté éducative qui accompagnent un journal fait par des lycéens et lycéennes. Accompagner un journal lycéen ne va pas de soi : comment se situer dans la rédaction sans être lycéen ? Comment être utile au journal sans empiéter sur la liberté d'expression des lycéens ? Comment favoriser l'autonomie de la presse lycéenne ?

C'est pour aider les accompagnateurs à **trouver leur place vis-à-vis du journal et de la rédaction** que les membres de l'Observatoire ont réalisé ce mémo composé de conseils et d'éléments pratiques.

Jets d'encre Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune
Apel Association de parents d'élèves de l'enseignement libre > **CGT Educ'Action** > **CEJEM** Centre d'Etudes sur les Jeunes et les Médias > **Clemi** Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - Education nationale > **ERCOMES** Equipe de Recherche sur la Constitution des Médias des Evènements et des Savoirs > **FCPE** Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques > **FEP-CFDT** Formation et enseignement privés > **FSU** Fédération syndicale unitaire > **FIDL** Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne > **La ligue de l'enseignement** > **Ligue des Droits de l'Homme** > **PEEP** Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public > **Reporters sans frontières** > **SGEC** Secrétariat général de l'enseignement catholique > **SGEN-CFDT** Fédération des syndicats généraux de l'Education nationale et de la Recherche publique > **SNALC** Syndicat national des lycées et collèges > **SNCEEL** Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre > **SNPDEN** Syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale > **UNL** Union nationale lycéenne > **UNSA Education**

IL N'EXISTE PAS UN TYPE IDEAL D'ACCOMPAGNATEUR

A chaque projet peut correspondre une forme d'accompagnement. Ainsi l'accompagnateur fait en sorte de s'adapter à l'équipe qui compose le journal, il ne se positionne pas de la même façon en fonction de la nature du projet : journal du lycée à caractère officiel, journal uniquement animé par des élèves ou journal à l'initiative des lycéens et géré par eux. Un journal réalisé dans le cadre d'un projet pédagogique par exemple peut cependant se transformer, par appropriation progressive par les élèves, en journal « d'initiative lycéenne ». Les accompagnateurs laissent les journalistes lycéens rester maîtres de leur projet éditorial et décider eux-mêmes de leur relation aux adultes : le fait d'être accompagnés ou non est avant tout un choix des lycéens.

Trouver sa place

L'accompagnateur peut avoir, tout au long du projet, plusieurs rôles : écoute, aide, conseil, encouragement, ressource, information, appui logistique ou administratif... Il est cependant conseillé de garder à l'esprit que **les jeunes sont acteurs et responsables de leur projet** et peuvent le rester car ils sont capables de le mener seuls. Il s'agit alors d'inciter et de valoriser la responsabilisation des lycéens.

Lorsque l'on accompagne, il faut sortir de la relation maître/élève qui préside dans la classe, pour adopter une autre posture vis-à-vis du groupe accompagné et ainsi mieux travailler en équipe. Le poids de l'accompagnateur n'est alors pas plus fort que celui d'un élève, il peut se positionner comme un intervenant ayant une **présence discrète**. Parfois, même si cela est difficile, l'accompagnateur doit accepter que le journal existe même s'il ne le trouve pas à son goût. Il est important que la vision de l'accompagnateur ne supplante pas celle du groupe, son regard n'a pas plus de valeur que celui des lycéens. Il peut tout de même vouloir mettre en garde les lycéens, en les laissant tester leurs propres hypothèses et si besoin en accompagnant l'erreur. Juger de la qualité du journal n'est pas l'apanage de l'accompagnateur mais celle du lectorat.

Proposer son aide

L'accompagnateur ne s'impose pas à une rédaction mais il peut venir proposer son aide à un projet en cours de création ou déjà existant, ou répondre à une demande d'accompagnement de la part des lycéens. Il peut se positionner en tant que ressource ou orienter les lycéens vers des structures ressources pour obtenir de l'aide et développer le projet. Il contribue également à entretenir la motivation des élèves et à valoriser le travail réalisé au fil de l'année.

Il garde à l'esprit que **les lycéens peuvent traiter de tout dans leur journal**, véritable espace d'opinions, leur permettant de s'engager, de prendre position. L'accompagnateur peut d'ailleurs alerter les lycéens lorsque ceux-ci se limitent par l'autocensure. Sa présence aux côtés de l'équipe ne doit pas constituer une autocensure : ce sont les lycéens qui choisissent les sujets qu'ils veulent traiter.

Faire le lien

Il peut également faire le lien dans l'établissement pour permettre à chacun de se connaître et de se comprendre : acteurs du projet, équipe pédagogique et équipe de direction. Cependant il est préférable de laisser chacune des parties s'exprimer plutôt qu'en devenir porte-parole. Avoir la confiance de la direction peut favoriser, pour les élèves, cette prise de responsabilité. Elle permet aussi la réciprocité de cette confiance.

Il s'adapte à la temporalité du projet et aux volontés **des équipes qui peuvent se suivre sans se ressembler**. Il accepte qu'un projet ne soit pas figé et que le journal puisse changer d'orientation ou d'identité avec l'arrivée de nouveaux rédacteurs. Il peut suivre le projet dans la

durée, contrairement aux lycéens qui restent en général trois ans dans l'établissement, et apporter à la nouvelle équipe un regard global et une mémoire du projet. Il ne faut cependant pas oublier que nul n'est irremplaçable, indispensable.

Par ailleurs, l'accompagnateur n'a pas de raison de se sentir responsable du journal, notamment juridiquement. Si l'accompagnateur peut être responsable de publication, il est souhaitable qu'à terme ce soit les lycéens qui le deviennent comme la circulaire n°02-026 du 1^{er} février 2002 relative au droit de publication lycéen le leur permet, elle précise en effet que « *le responsable de publication peut être un élève majeur ou mineur* ». L'accompagnement est alors facilité car il ne peut pas exister de confusion des rôles entre responsabilité légale et accompagnement.



Interview de Jean-Baptiste FORTIN, professeur de philosophie et accompagnateur du journal lycéen *Le P'tit Luther* depuis 2006.

Comment définiriez-vous votre rôle et votre position par rapport au journal et au sein de l'équipe ?

Mon rôle évolue au fil de l'année, en début d'année j'ai vraiment un rôle pédagogique. Avec une nouvelle équipe, j'explique beaucoup de choses, des concepts, je rappelle les textes essentiels, je leur transmets les règles du *P'tit Luther* en leur expliquant comment cela fonctionne... J'explique aussi ce que sont le rédacteur en chef et le directeur de publication, quelles sont leurs responsabilités, tout en essayant de « légitimer » le responsable du journal pour casser l'image « je suis un prof donc je suis le chef ». Au fil de l'année, je n'ai plus à expliquer tout ça, ça tourne tout seul, je suis un intervenant parmi d'autres, je fais en sorte de me retirer pour laisser tourner le journal.

Ma position est de donner mon avis sans jamais m'imposer. Je pense que les élèves ne se sentent pas censurés et que sur notre plateforme de travail en ligne, ils parlent normalement comme ils parleraient entre eux ; je suis présent et ils le savent mais je crois qu'ils sont très à l'aise. Je leur explique que je suis là pour les aider, pour leur donner des conseils, pas pour les juger ni les noter et surtout qu'ils font ce qu'ils veulent ; ils ont bien compris que ce n'était pas un cours. J'essaie de me fondre un peu dans la masse pour les laisser aller : c'est leur journal !

Pensez-vous être indispensable au journal ?

Cela a évolué, il y a trois ans j'aurais répondu « oui, si je ne suis pas là le journal s'arrête ! » ou presque. Depuis trois ans non et la preuve est que cette année je ne suis presque plus là. Je ne suis pas indispensable et ça marche bien. C'est un travail que de faire en sorte de ne pas être indispensable ! Il faut apprendre aux élèves à être autonomes, même si cela peut être un peu frustrant.

Quels sont les plaisirs que vous apporte l'accompagnement d'un journal lycéen ?

Le plaisir c'est de participer à un projet auquel on s'identifie, pour lequel on met du sien. Ce qui me plaît aussi beaucoup c'est d'avoir un rapport aux élèves qui ne soit plus un rapport d'enseignant même si je prends plaisir également à être pédagogue, à leur apprendre et à leur transmettre des choses dans le cadre du journal.

Le P'tit Luther est le journal des élèves du lycée Martin Luther King de Bussy-Saint-Georges (77). Il a été créé sous l'impulsion de deux professeurs en 1997. Direction de la publication, articles, maquette, tout est désormais géré par les lycéens membres de la rédaction.

LES POSTURES POSSIBLES D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnateur n'est pas nécessairement présent à toutes les étapes de la réalisation du journal. Son implication dans le temps dépend à la fois des circonstances, des relations avec l'équipe et de la demande exprimée par les lycéens. L'accompagnateur peut être là uniquement au moment du lancement ou tout au long du projet. Quoiqu'il en soit, le **choix des lycéens sera privilégié**.

Si l'accompagnateur peut influencer sur la pérennité du journal et la transmission du projet d'une génération de lycéens à la suivante, il doit aussi **savoir s'effacer** lorsque ceux-ci sont à même de le gérer de manière autonome. Les étapes décrites ci-dessous sont présentées à titre indicatif et ont, suivant la nature du projet, une place, une temporalité, une fonction différentes ; libre à chaque équipe de les conserver, de les adapter et de donner à l'accompagnateur la place qu'elle juge appropriée.

Il n'existe pas de choix meilleurs que d'autres, il faut toutefois s'assurer qu'ils soient conscients et assumés et qu'ils reflètent bien l'identité que les lycéens veulent donner au journal.

	Les étapes du projet	Les rôles possibles de l'accompagnateur
Commencer le projet	<p>La phase de démarrage est essentielle pour la définition de l'identité du journal et de la méthodologie de travail. Elle aura vocation à se répéter chaque année au moment du renouvellement de l'équipe (souvent à la rentrée scolaire) qui formulera ses objectifs et ses ambitions. Il s'agit aussi du moment pour s'informer de la réglementation en matière de publication lycéenne.</p>	<p>Il peut avoir un rôle très différent dès la genèse du projet : il peut être à l'origine de son impulsion, s'y impliquer en réponse à une demande des lycéens ou encore le suivre à distance et être à l'écoute des besoins en tant que « référent ».</p> <p>Il peut aider la nouvelle équipe à prendre le temps de regarder le bilan des années passées pour reconduire ce projet (ou le reconstruire sous une nouvelle forme), leur présenter des concepts, les textes... tout en essayant de ne pas s'imposer à l'équipe.</p>
Formuler des objectifs	<p>Cette étape est l'occasion pour les lycéens de définir le public visé et le lieu de réalisation du projet mais aussi de préciser les rôles de chacun et de répartir les responsabilités afin que chaque participant au journal trouve sa place. Une fois la formule du journal définie par la rédaction, les élèves doivent déterminer une identité, un style, un titre à la publication et faire certains choix techniques.</p>	<p>Il faut accepter que les lycéens se posent des questions sur sa position vis-à-vis de l'équipe pour la suite du projet : a-t-il une fonction officielle au sein de l'équipe ? Intervient-il à chaque étape ou ponctuellement ? Assiste-t-il aux réunions de rédaction ? Autant de questions pour éclaircir sa position et que la relation soit claire pour chacun tout en laissant la rédaction faire ses choix et définir la place de l'accompagnateur en se rappelant que cette posture n'est pas figée et peut évoluer.</p>

	Les étapes du projet	Les rôles possibles de l'accompagnateur
Identifier les besoins et les moyens	Afin de rendre possible la réalisation du journal, il faut définir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires. Il est ainsi intéressant d'identifier les besoins et les demandes de formations des élèves (qui peuvent être assurées par le CLEMI, à la demande d'un établissement, et par l'association Jets d'encre, auprès des acteurs de la vie lycéenne mais aussi à l'occasion d'évènements). Il est aussi possible de se tourner vers les journaux d'information locaux.	<p>Il peut aider à rendre cette définition des moyens la plus exhaustive possible ainsi qu'orienter les élèves vers différents types de ressources : conseils, financement de projet...</p> <p>Il peut favoriser la mise à disposition de moyens matériels auprès de la direction de l'établissement ou de la Maison des Lycéens (local, imprimante, ordinateurs, etc.).</p> <p>Il peut aider à mettre en place des formations.</p>
Planifier le projet	L'équipe travaille ensuite à l'élaboration d'un calendrier comprenant les dates clés qui permettent la réalisation de chaque numéro. D'autre part, ce calendrier de réalisation est un outil qui permet à chacun de prendre connaissance de la temporalité du projet en fonction des objectifs fixés.	<p>Il peut aider les porteurs du journal à avancer progressivement dans le processus de création ou de développement.</p> <p>Il peut permettre de ne pas céder à l'urgence, d'étaler les différentes étapes du projet dans le temps.</p> <p>Il peut aider le groupe à mettre en adéquation les moyens et le temps disponibles avec les envies des lycéens.</p>
Réaliser	Cette étape constitue la concrétisation du projet. Les lycéens peuvent vouloir être les seuls acteurs de cette phase d'écriture et du temps de diffusion du journal, ce qui fait partie du processus d'autonomie. De la rédaction des articles à la vente du numéro, ils sont en mesure de mener seuls leur projet mais peuvent aussi choisir de rester accompagnés.	<p>Il peut avoir une présence attentive tout en laissant les jeunes être responsables de leur projet. Il s'agit de trouver la bonne distance.</p> <p>Il peut rester vigilant vis-à-vis des événements qui surviennent dans la vie du journal mais aussi dans les relations au sein de la rédaction tout en favorisant l'autonomie et les libertés des lycéens.</p>

	Les étapes du projet	Les rôles possibles de l'accompagnateur
Faire un bilan	Faire un bilan est parfois une phase négligée par les rédactions. Cependant que ce soit à l'écrit ou lors d'une réunion de rédaction de fin d'année, cette étape est souvent utile à la suite du projet. Cela permet d'observer si les objectifs de départ ont été réalisés, ce qui a posé problème, les difficultés rencontrées autant que les réussites notables ; mais aussi de prendre du recul sur l'expérience vécue par les lycéens lors de la réalisation de ce projet.	Il peut rappeler l'intérêt de faire un bilan et les différentes formes qu'il peut avoir. Il peut ensuite aider à sa réalisation et notamment veiller à ce que bilan soit proche de la réalité, en apportant par exemple un regard différent ou complémentaire de celui des élèves impliqués dans le journal tout en laissant les élèves libres de rédiger un bilan.
Transmettre	La rédaction doit aussi préparer le renouvellement de l'équipe et la transition entre les générations d'élèves. Elle doit ainsi penser à la transmission des responsabilités et à la formation de ceux qui les prendront en charge.	Il peut constituer un lien, permettre une continuité du projet sans pour autant se transformer en dépositaire du journal. Il peut accompagner les lycéens dans la définition de la forme de la transmission.

En cas de problème ?

Il ne faut tout d'abord pas négliger le fait d'**aider les élèves à connaître et à appliquer la réglementation** en matière de droit de publication lycéen et de mettre notamment à leur disposition des ressources pour permettre d'acquérir une meilleure connaissance de leurs droits et de la déontologie de la presse lycéenne.

L'accompagnateur peut garder à l'esprit que **privilégier le dialogue**, encourager l'échange, faciliter les discussions, **maintenir un contexte bienveillant** permettra de mieux résoudre le problème.

Il est également important que l'accompagnateur connaisse lui-même les textes et la réglementation relatifs au droit de publication des lycéens. Avoir en tête la définition des délits de presse ainsi que celle du prosélytisme permet à l'accompagnateur de les reconnaître dans les écrits des rédacteurs en cas de doute. Il doit à la fois **savoir prévenir les risques et réagir lorsqu'ils surviennent**. Il doit se souvenir que s'il n'est pas directeur de publication du journal, il ne peut pas être l'objet de reproches vis-à-vis des écrits des lycéens. Si toutefois des reproches venaient à lui être faits, il convient d'expliquer que l'interlocuteur privilégié en ce qui concerne le journal est le directeur de publication.

En cas de doute sur le contenu d'un article ou si le journal subit la censure ou des pressions, l'accompagnateur tout comme les lycéens, peuvent contacter l'association Jets d'encre ou le CLEMI. Lorsque cela est nécessaire, l'accompagnateur peut proposer l'intervention de médiateurs ou avancer des solutions au problème mais il doit avant tout **laisser les lycéens prendre leurs propres décisions**.

EN GUISE DE CONCLUSION...



Témoignage de Chris TRABYS, professeur documentaliste et accompagnatrice du journal lycéen *Kaboom* (Lycée Blaise Pascal, Briec-Comte-Robert, 77)

« J'avais très envie d'impulser la création d'un journal lycéen mais je ne voulais pas que ce soit mon journal. Tout de suite j'ai fait en sorte que ce journal soit un journal de lycéens dont les élèves seraient eux-mêmes responsables. Je me suis efforcée de m'écarter pour leur laisser le plus de place possible. Je leur ai montré toute la place qu'ils pouvaient avoir dans la création d'un journal. Je leur ai montré par exemple qu'il y avait une circulaire qui régit la presse lycéenne et leur donne des droits mais aussi des devoirs.

J'essaie de leur montrer en quoi ils peuvent être responsables et qu'avoir un journal au lycée est un magnifique moyen de mesurer le sens du mot « responsable ». Il faut faire confiance aux élèves et leur donner la responsabilité de leur publication !

Aujourd'hui personne dans le lycée ne conteste le bénéfice d'un journal lycéen et je dis bien un journal lycéen et pas le journal du lycée ! C'est un journal de lycéens fait par des lycéens sur des sujets qui les touchent.

Le journal est aussi, à partir du moment où les élèves choisissent eux-mêmes les sujets qu'ils souhaitent traiter, un magnifique lieu d'apprentissage de la citoyenneté : il offre un espace de débat. L'existence d'un journal au lycée donne par ailleurs l'occasion aux enseignants de porter un regard différent sur les élèves. »

POUR ALLER PLUS LOIN

- Circulaire Education nationale n°02-026 du 1^{er} février 2002 relatives au droit de publication des lycéens – un commentaire complet de ces textes est proposé dans la **brochure *Droit et déontologie des journaux lycéens*** en téléchargement sur www.obs-presse-lyceenne.org.
- Circulaire Education nationale n°2010-129 du 24 août 2010 sur la responsabilité et l'engagement des lycéens (en ligne sur www.creerunjournallyceen.fr).
- **Les guides de formation « Créer son journal »** proposés par l'association Jets d'encre pour aider les rédactions à créer le journal qui leur ressemble, ou à reprendre en main leur publication et le kit gratuit « Créer son journal lycéen » à commander ou consulter sur www.jetsdencre.asso.fr
- www.juniorassociation.org : informations sur le dispositif « **Junior Association** » qui permet aux lycéens porteurs d'un journal de disposer d'un cadre associatif souple et du soutien d'un Réseau national, qui propose des outils d'accompagnement des projets de jeunes.
- Le témoignage de la rédaction *Le Grain de Sell'* du lycée Henri Sellier de Livry-Gargan (93) : www.clemi.org/fr/tv/temoignages/un-journal-au-lycee/
- Un kit « journal lycéen en ligne » proposé par le CLEMI pour se lancer sur le web : http://www.clemi.org/fr/productions-des-eleves/kit_journal_lyceen_en_ligne/
- *Faire son journal au collège et au lycée*. CLEMI. Victoires-Editions, collection Education-Médias. 2005.
- *La presse lycéenne, droits et devoirs - Guide juridique et administratif*. Thomas ROGE. CRDP de l'académie de Grenoble, collection Vie scolaire. 2006